

Lyon, le 28 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet Rive Droite : l'urbanisme transitoire pour se réappropriier l'espace public et préfigurer le futur projet

Dans une démarche innovante de participation citoyenne, le projet Rive Droite, porté par la Métropole de Lyon en lien avec la Ville de Lyon, fait une large place à l'urbanisme transitoire dès la phase de conception et pendant plusieurs années. Dès le 28 juin, pour amorcer la réappropriation des bords du Rhône, une première étape se déploie sur les quais avec des fresques géantes au sol, des « espaces publics portatifs » et un grande ombrière sur l'embarcadère de la place Antonin Poncet. Les usages et les retours des utilisateurs intégreront la concertation qui enrichira le projet Rive Droite.



Le projet de la Rive Droite du Rhône, porté par la Métropole de Lyon en lien avec la Ville de Lyon, vise à **reconquérir 2,5 kilomètres linéaires de quai**, le long de la Presqu'île, pour **les transformer en une promenade-jardin** permettant de nouveaux usages et une mise en valeur du patrimoine, au plus près du fleuve et au sein du périmètre Unesco.

L'urbanisme transitoire, déjà expérimenté sur d'autres espaces publics de la Métropole (place Grandclément à Villeurbanne, place du Lac à Lyon 3^{ème}...) est partie intégrante du projet de transformation de la Rive Droite du Rhône. Il participe au processus de transformation urbaine, avec la **réappropriation progressive des espaces**, tout en venant en complément des outils traditionnels de participation citoyenne grâce à **l'étude plus fine de la maîtrise d'usage**. Ainsi, un monitoring sera mis

en place sur les aménagements transitoires afin de pouvoir rendre compte des usages pendant la période de préfiguration.



Pour tester ces usages, le projet, confié à **Bruit du Frigo**, membre du groupement de maîtrise d'œuvre composé autour du paysagiste BASE, a consisté à imaginer des aménagements mobiles et démontables qui pourront se déplacer au fur et à mesure de l'avancée des travaux : les Espaces Publics Portatifs et les Ombrières.

Les **Espaces publics portatifs** font appel à une collection d'objets élaborée en utilisant et détournant des objets industriels préfabriqués et réutilisables comme des berces, des échafaudages et des conteneurs. Les **Ombrières** sont fabriquées à partir d'éléments industriels en acier. Elles offrent de larges plateformes d'assises en bois ombragées.

« Ces aménagements transitoires permettent d'activer des espaces en attente d'être transformés. Une fois installés, ces mobiliers inédits font événement et amorcent de nouvelles appropriations des quais et des ponts, pour accompagner le changement d'image et de vocation des lieux. Ces mobiliers insolites sont destinés à la contemplation et la détente et préfigurent les grandes figures spatiales du projet de réaménagement urbain et paysager. » explique le collectif **Bruit du Frigo**

Les mobiliers sont déployés à partir du 28 juin, en lien avec la 3^{ème} édition du Festival entre Rhône et Saône porté par la Ville de Lyon.

Ils seront installés sur 3 sites le long du Rhône :

- l'embarcadère de la place Antonin Poncet
- au nord du Pont Wilson
- au nord du Pont Lafayette

L'installation des mobiliers est accompagnée par des **fresques colorées**, réalisées par l'artiste plasticien et designer **Bart Lanzini**. Le dessin s'appuie sur les éléments de projet de renaturation des berges du Rhône, pour développer un imaginaire poétique et créer une identité reconnaissable entre les 3 sites.

L'ombrière servira également de support pour accueillir des temps de concertation autour du projet Rive Droite. La concertation sur le projet Rive droite se poursuit sous plusieurs formes, et donnera également lieu à un forum et une **réunion publique le 10 juillet**, et à de nouveaux temps de concertation et d'information sur le projet, dont les dates seront précisées sur la plateforme jeparticipe.grandlyon.com

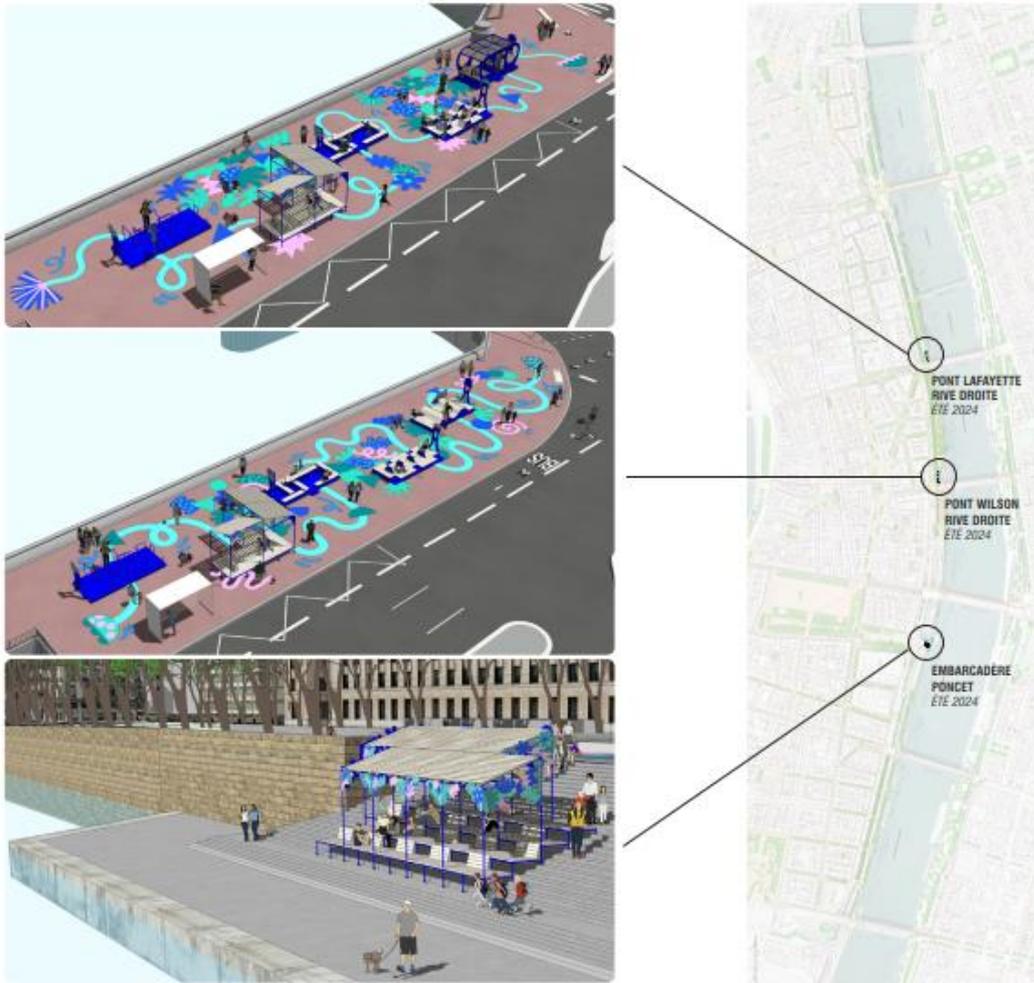
« L'urbanisme transitoire permet d'associer le plus grand nombre à la réappropriation de l'espace public, et de nourrir en continu le projet de notre équipe de paysagistes. Il permet d'installer l'opération dans le temps long, d'accompagner les modifications des modes de vie et d'adapter le projet aux usages. Il s'agit de placer les usagers et citoyens au cœur de la reconquête des quais, dès le lancement du projet. » précise **Béatrice Vessiller**, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie

Contact presse :

Laetitia LATAPY : Attachée de presse llatapy@grandlyon.com tel. 06 46 18 90 93

« La Rive Droite, c'est le jardin de la Presqu'île : du calme, de la fraîcheur, de la nature. Les aménagements transitoires sont l'occasion que chaque Lyonnais découvre immédiatement ce lieu. Une opportunité de créer dès à présent des nouveaux usages sur ces espaces, pour que tous les usagers s'approprient cet espace public privatisé jusqu'ici par la seule circulation automobile. » complète **Raphaël Michaud**, Adjoint au Maire de Lyon délégué à la Ville Abordable Bas-Carbone et Désirable

Le projet d'urbanisme transitoire déployé sur les quais du Rhône à partir du 28 juin :



Contact presse :

Laetitia LATAPY : Attachée de presse llatapy@grandlyon.com tel. 06 46 18 90 93